

Département éducatif ACMR
Inscription pour l'année 2015/2016

(Uniquement pour les élèves en âge d'intégrer en 2015/2016 le primaire, le collège et le lycée.

L'inscription des enfants de maternelle moyenne et grande section est prévue ce samedi 6 juin à 15h.)

INFORMATIONS SUR L'ENFANT :

Nom : Prénom : FILLE GARCON*

Date de Naissance :/...../..... Age :

Professeur référent (de langue arabe) cette année 2014/2015 à l'école de la mosquée :

Depuis combien d'années votre enfant fréquente-t-il l'école de la mosquée ? année(s)

Classe qu'il intégrera l'année prochaine à l'école publique :

Votre enfant maîtrise-t-il l'alphabet arabe ? OUI NON* Maitrise-t-il la lecture de l'arabe ? OUI NON*

Votre enfant connaît-il la fatiha ? OUI NON* Combien d'autres sourates connaît-il ?

PERE

RESPONSABLES DE L'ENFANT

MERE

<p>Nom : Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Domicile :</p> <p>Portable :</p> <p>Profession :</p>	<p>Nom : Prénom :</p> <p>Adresse (si différente) :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Domicile :</p> <p>Portable :</p> <p>Profession :</p>
---	---

Si vous n'êtes pas déjà informé, acceptez-vous de recevoir des sms d'informations concernant les autres activités de la mosquée? OUI NON* Si oui, pour quel(s) numéro(s)? PERE MERE*

L'enseignement de la langue arabe et de l'éducation islamique (2h30) a lieu le dimanche.

L'enseignement du coran (1h30) a lieu le samedi. Il est possible de ne choisir que l'un des deux cours.

La rentrée est prévue le dimanche **6 septembre 2015** (Nous vous confirmerons par SMS).

Entourez la plage horaire de votre choix (Vos choix ne seront définitifs qu'après notre validation).

Dimanche : 9h30-12h00 12h30-15h00 15h00-17h30 Peu importe

Cotisations annuelles du dimanche :

1^{er}enfant : 180€ (20€/mois) 2^{ème}enfant : 135€ (15€/mois) 3^{ème}enfant : 45€ (5€/mois) 4^{ème}enfant : gratuit

Samedi : 13h00-14h30 14h30-16h00 Peu importe

Cotisations annuelles du samedi :

1^{er}enfant : 90€ (10€/mois) 2^{ème}enfant : 90€ (10€/mois) 3^{ème}enfant : 45€ (5€/mois) 4^{ème}enfant : gratuit

IMPORTANT : La totalité des cotisations de l'année devra être donnée par chèques le jour de l'inscription. Ils seront encaissés selon l'échelonnement convenu (par mois, trimestre, semestre...). Aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Fait à :

Le :

Signature:

*Barrez la mention inutile

Département éducatif ACMR
130 rue Thiers 59590 RAISMES
Pour tout contact : 06 28 64 05 94
Par mail : acmr1@free.fr
Site : <http://www.mosquee-acmr.fr>